

Bric-à-brac Arnage du 8 mai au profit des écoles

Vous vous êtes inscrits en tant qu'exposant pour notre Bric-à-brac, merci à vous !!

Afin que tout se passe au mieux, nous vous demandons de prendre connaissance des quelques règles qui suivent afin que vous passiez un moment convivial et faire de belles ventes.

Comme nous vous l'avons expliqué à la réservation, **aucun remboursement ne sera effectué sauf en cas d'annulation de notre part.**

Rappel : ce bric-à-brac est destiné aux particuliers c'est à dire réalisant au maximum 2 ventes au déballage par an.

Pour le prouver **vous devez impérativement pré-remplir la déclaration sur l'honneur en dernière page de ce document et nous la remettre le jour J** avant de rejoindre votre emplacement.

1. Le jour J

L'arrivée des exposants **est prévue entre 5h30 et 8h**. Le bric-à-brac est organisé à l'espace Tertifume chemin de Tertifume à Arnage. (**Latitude** : 47.929484 | **Longitude** : 0.18769)

Pour accélérer au maximum le temps d'accueil et limiter le temps d'attente d'accès au site pour tous, chacun doit préparer tous les papiers nécessaires ci-dessous.

A votre arrivée :

- vous pourrez vous présenter avec votre véhicule à l'entrée du site (vous serez guidé)
- A notre point d'accueil des exposants, vous devrez :
 - donner **le nom qui a servi à la réservation**
 - Présenter une **pièce d'identité**,
 - Retourner **la déclaration sur l'honneur pré-remplie et signée** disponible en dernière page
- Vous recevrez votre numéro de stand et serez accompagné jusqu'à celui-ci.
Attention, des fils de fer sont tendus entre les arbres. Vous devez impérativement suivre les allées et ne pas couper au travers du champ
- Vous pourrez décharger votre matériel en laissant suffisamment de place dans l'allée pour le passage des autres véhicules
- Puis vous irez garer votre véhicule dans un des parking autour du site d'exposition

Pour des raisons de sécurité, aucune circulation de véhicule n'est autorisée sur le site entre 8h et 17h30.

Des poubelles seront à disposition, tous les emplacements doivent rester propres au départ des exposants.

2. Utilisation des barnums

Comme précisé à la réservation. **NOUS NE FOURNISSONS PAS LES BARNUMS.**

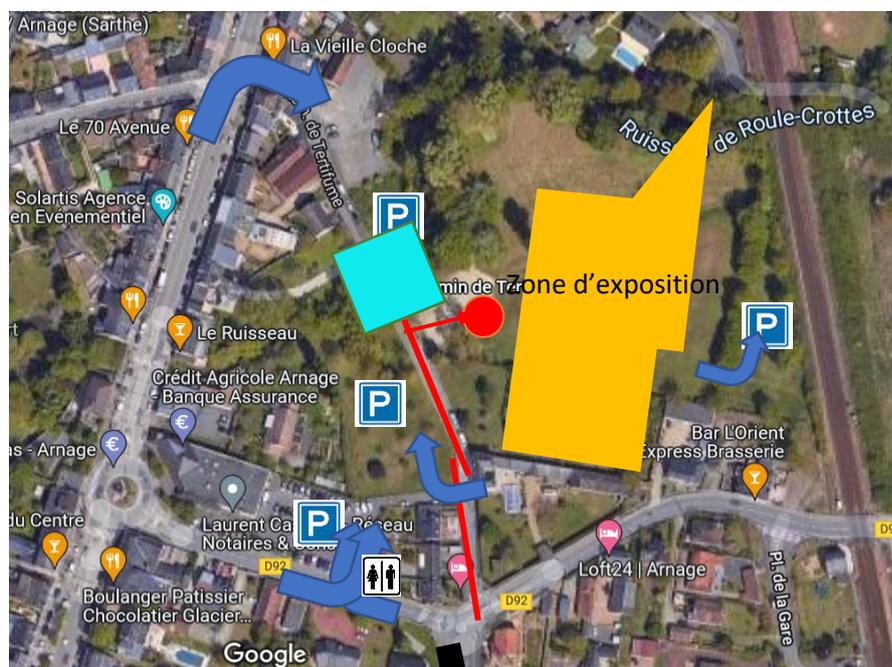
Si vous amenez votre barnum et que vous avez réservé un emplacement spécifique vous pouvez en avoir un de 3 à 4 mètres de profondeur.

Si vous n'avez pas d'emplacement spécial, votre barnum doit se limiter à 2m de profondeur.

Plan du site

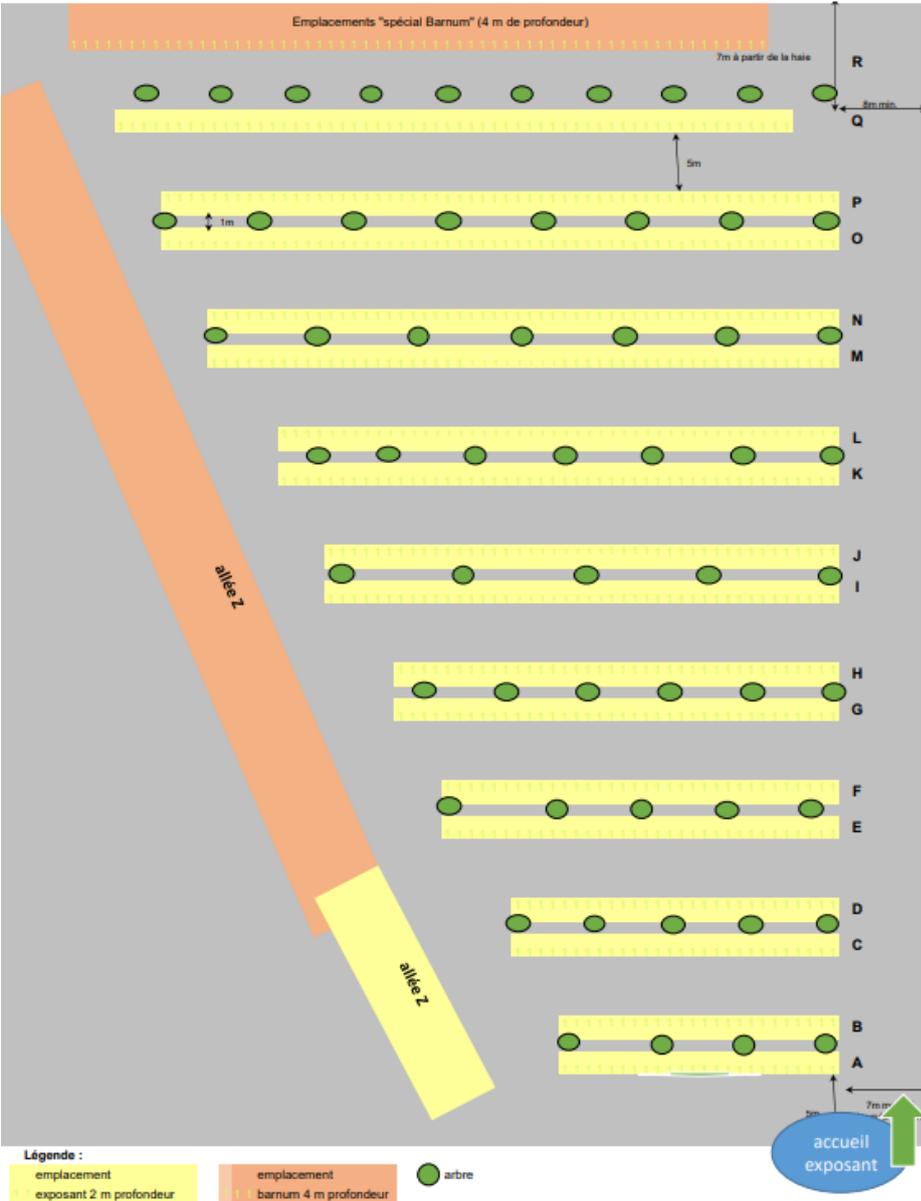
Rappel pour accélérer au maximum le temps d'accueil et limiter le temps d'attente pour tous à l'installation sur le site d'exposition, chacun doit préparer tous les papiers nécessaires.

Pendant la journée et dès 8 heures au plus tard, vous pourrez profiter de notre buvette ou de nos stands alimentaires à des tarifs très attractifs pour déguster boisson chaude (café, chocolat, thé), viennoiserie, crêpe, soda, bière, rosé ou rosé-pamplemousse, sandwich, bonbons...



-  Entrée du site d'exposition
 -  Accès parking
 -  Passage uniquement à pied ou à vélo
-  Des WC récents sont disponibles devant la place de la mairie

Détail zone d'exposition (arbres et emplacement des stands)



**Attestation sur l'honneur
BRIC A BRAC du 8 mai 2023**

Vente au déballage organisée par FCPE Arnage à Tertifume (commune d'Arnage), le 8 mai 2023.

Attestation sur l'honneur, conformément au décret n° - 2009-16 du 07/01/09 relatif à la vente au déballage et pris en application de l'article L.310-2 du code de commerce.

Je soussigné(e) Prénom, Nom

.....
né(e) le à
et domicilié(e)

.....
participant non professionnel à la vente au déballage désignée ci-dessus, déclare sur l'honneur :

- n'avoir participé dans l'année à aucune autre vente de même nature,
- ou avoir participé à une seule autre vente dans l'année de même nature à (précisez le lieu)

.....
le (date)

Je déclare également sur l'honneur que les marchandises proposées à la vente sont des objets personnels et usagés.

Je m'engage enfin à ne pas utiliser mon véhicule sur le terrain avant **17h30** et à laisser mon emplacement **aussi propre qu'en arrivant** (poubelles à disposition).

N° pièce d'identité :

Permis de conduire Carte d'identité Passeport

Délivrée en préfecture de :

Validité :

Fait à Arnage, le 08/05/2023

Signature :